

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OGBTP DU 10 OCTOBRE 2012

Etaient présents :

Jean-Pierre ANQUETIL – François CHEVALLEREAU – Yves GENTHON – José GROLLEAU – Jacques HINTERLANG – Cédric LECOMTE – Paul-François LUCIANI – Karine MILLET – Jean-François QUELDERIE – Gilbert RAMUS – Yves TOULET – Luc ZAVARONI

Assistait également :

Sylvie PEIGNAUX

Etaient excusés :

Louis BESSARD – Frédéric DENISART – Lionel Martial GORJUX – Jérôme GUYARD – Martine LIEN-BOWANTZ – Michel MARCONNET – Alain MAUGARD – Norbert PEYRET – Alain PIQUET – Daniel SEMELET

ACCUEIL PAR LE PRÉSIDENT

Le président, Yves GENTHON, ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence. Il signale que l'absence récurrente de certains administrateurs pose problème et pas seulement au regard de l'article 5 du règlement intérieur.

Après avoir obtenu l'approbation, à l'unanimité des présents, du procès-verbal du CA du 19 avril 2012, il présente l'ordre du jour du présent Conseil d'Administration.

1. RENOUVELLEMENT DU PRÉSIDENT

Le président indique, qu'élu lors du CA d'octobre 2009, son mandat vient à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale du 11 octobre 2012 avec passage de témoin lors du CA d'avril 2013.

En l'absence de candidatures déclarées, le Conseil d'Administration reconduit Yves Genthon pour un second mandat. Statutairement son successeur devra être désigné lors du CA d'octobre 2015 pour une prise de fonction à l'issue du CA d'avril 2016.

2. LE RAPPORT D'ACTIVITÉ

2.1 - Le cadre général de l'action menée

Yves GENTHON resitue l'action de l'OGBTP en rappelant son IDENTITE, ses OUTILS et ses MOYENS

- **IDENTITE & MISSIONS :**

- L'OGTP est une union d'Offices Départementaux qui vivent leur activité de façon diverse mais toujours dans un esprit convivial, constructif et non conflictuel. Préserver et développer les ODB est et reste un objectif prioritaire du bureau.
- L'OGTP et les ODB sont des **lieux, riches, de réflexion et de propositions**. La collecte, la synthèse et la diffusion en sont assurées par le **Comité Technique** de l'OGBTP qui poursuit résolument ses travaux.
- L'OGBTP est, enfin, un lieu privilégié pour la **Médiation-Conciliation**. C'est de plus une de ses **missions statutaires**. Si ce rôle s'est un peu étioilé au fil des années, l'OGBTP se doit de le relancer.

- **LES OUTILS**

- **Le site *ogbtp.com*** : La difficulté qu'a représenté le lifting de l'ancien site, décidé fin 2010, a été mal évaluée. Sa mise au point a été longue. Le nouveau site est maintenant accessible, il n'y a, presque plus, qu'à l'alimenter pour le faire vivre. Le président tient à remercier la FFB pour l'appui logistique qu'elle a apporté.
- Le Guide **«Architectes, Entrepreneurs – Mode d'Emploi»**, glossaire de textes et recommandations à destinations des divers intervenants à l'acte de construire. Edité, d'abord en classeur il l'est depuis un dizaine d'année sous forme de CD rom mis à jour annuellement.
- Les **«Cahiers de l'OGB»** commencés en 2011, ils recueillent les travaux significatifs menés par l'OGBTP et les ODB. Ils sont un outil interne de liaison OGBTP-ODB mais aussi et peut être surtout, un outil important de diffusion de notre activité vers le monde du bâtiment.
- Les **Médiateurs**, formés par l'OGBTP et qui doivent être disponibles tant au niveau de l'OGBTP que dans les offices départementaux par la création de chambres de médiations. La clause proposant cette médiation dans les contrats de travaux diffusés par la FFB a été toilettée. Il est important de la diffuser largement pour l'inclure dans les contrats de travaux.

- **LES MOYENS**

Historiquement les moyens financiers de l'OGBTP sont de quatre types qu'il n'est pas inutile de rappeler :

- **Les cotisations et subventions**
- La marque **OBS**
- La vente du guide **«Architectes, Entrepreneurs – Mode d'Emploi»**
- La **Médiation**

La présentation des comptes marquera des disparités fortes et des évolutions (lourdes ?) entre ces diverses sources de revenus.

2.2 – Réveil – Animation et suivi des Offices

Karine MILLET, en charge des relations avec les ODB, rend compte de son action auprès des Offices Départementaux.

- 25 départements visités depuis 2 ans.
- Poursuite des visites en privilégiant les réunions interdépartementales autour d'offices «locomotives» en y associant nos deux tutelles (FFB et UNSFA) et en y invitant le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes.
- Ciblage cette année sur la région Pays-de-la-Loire où trois offices sont en activité sur les 5 départements composant la région avec une spécificité en

Mayenne où les BET sont associés. En Vendée, la relance est freinée par un manque d'engagement du côté des Architectes.

- Visites arrêtées en Cher et en Haute-Savoie
- Visites départementales prévues en Eure-et-Loire, Ardennes et Saônes-et-Loire et interdépartementales envisagées en Alsace
- Le réveil de l'office d'Indre-et-Loire est prévu pour le début 2013.

Malgré tout, entre les mises en sommeil et les réveils, le nombre d'offices départementaux n'augmente pas.

2.3 – Le Comité Technique

- Le président rappelle l'importance du Comité Technique, lieu de réflexion et de propositions. Celui-ci collecte et fait la synthèse des travaux des offices, élabore des documents, organise des réunions à thèmes et manage le thème de réflexions de l'année retenu par l'Office Général.

- Jean-Pierre ANQUETIL indique les divers thèmes et documents, aussi riches que divers, traités par les offices départementaux :

- L'étanchéité à l'air et la RT 2012 (01, 28, 59-62)
- Les interfaces (69, 79) (**doc 69, 79**)
- La réception de travaux (45, 54)
- La préparation de chantier (59-62, 82)
- Les bonnes pratiques des maîtres d'ouvrage (34) (**doc 34**)
- Le parasismique (63) (**doc 63**)
- Les DOE (79) (**doc 79**)
- Le rôle des acteurs (54) (**doc 54**)
- Les dépenses communes de chantier (82)
- Les formations communes (79)
- La sécurité sur chantier (45)
- La gestion des risques (59-62)
- L'accessibilité (45)
- Le mémoire technique (14)
- Les offres anormalement basses (34)
- Facturation et garantie de paiement (54)
- La réunion de chantier (82)
- La médiation (16)
- Les erreurs et omissions dans les métrés des économistes (74)

Les travaux abordés ont fait l'objet d'un document achevé :

- **La Réception de Travaux**
ou en voie d'achèvement :
- **Les Opérations en « Conception-Réalisation »**
- **Les Dépenses d'Intérêt Commun**
et à paraître dans « les Cahiers l'OGBTP » N°3

- Le thème retenu cette année, « l'Ingénierie », a été l'occasion d'auditionner Pierre MIT, Président de l'UNTEC et Matthieu ENGLÉS de la CICF Construction afin d'identifier les causes des dysfonctionnements récurrents dont se plaignent les entrepreneurs et les architectes.

2.4 – Le site (ogbtp.com)

Cédric LECOMTE, présente le nouveau site dont la mise en ligne est effective malgré quelques imperfections toujours non réglées. Celles-ci concernent principalement, l'accès aux documents et leur saisie.

Néanmoins ce nouveau site répond aux souhaits du bureau de disposer d'un outil moins austère tout en restant informatif et ouvert sur les ODB pour servir de lien.

2.5– Les Cahiers de l'OGBTP

Suivant le rythme pris depuis son premier numéro, Daniel Semelet confirme l'édition des «Cahiers de l'OGBTP N°3» qui seront disponibles pour le prochain CA d'avril 2013.

Sous forme d'annales et agrémentés de quelques photos et dessins, ces «Cahiers» veulent rendre compte de l'activité de l'OGBTP et de celles des ODB (documents, réunions, initiatives,...).

Le bureau reste attaché à ce mode de pérennisation et de communication.

Comme les années précédentes, La FFB en assurera l'impression (2.000 exemplaires).

L'élargissement de sa diffusion est envisagé pour 2013

2.6 – Le Guide CDrom (Architectes, Entrepreneurs : Mode d'emploi)

Paul-François LUCIANI rappelle l'importance de cet outil tant pour ses qualités intrinsèques que pour son « poids » dans l'équilibre des comptes de l'association.

Comme le montre ces comptes, le produit des ventes sera stable cette année aux alentours de 13.000 € .

Mis à jour annuellement, ce guide est diffusé principalement au CNOA via les CROA et à la FFB via, cette année, l'ESJDB. La version 2014 sera proposée en fin d'année 2013

Compte tenu des évolutions lourdes de la profession, la refonte de ce guide, notamment, de sa nomenclature s'avère nécessaire. L'OGBTP va donc commencer en 2013 ce long travail pour lequel il va solliciter, via un partenariat, le soutien de la SMABTP et de la maf.

2.7 – La Médiation

Paul-François Luciani constate le peu de médiation auquel les offices ont eu à répondre. Deux litiges, (Charente et Maine-et-Loire); lente montée en puissance ou état de fait ?.

L'élargissement de l'intervention de l'OGBTP à la Conciliation est envisagé. Quant à l'Arbitrage, le professionnalisme qu'il requière ne semble pas approprié à l'intervention de l'OGBTP.

2.8 – La Marque OBS

Celle-ci a du plomb dans l'aile. Hormis des causes conjoncturelles, le passage du «label» à la «marque» a occasionné, manifestement, un désintérêt des industriels de la chaîne : tisseurs, fabricants et loueurs.

Paul-François LUCIANI s'emploie à «retisser» les liens dans de nouvelles modalités de partenariat.

2.9 – Partenariats et Passerelles

L'OGBTP poursuit sa route avec le Club de l'Amélioration de l'Habitat dont les travaux prospectifs sont du plus grand intérêt.

Rapprochement avec la CICF et le Syntec ; leur participation à la table ronde prévue lors de l'Assemblée Générale du 11 octobre 2012 sera la meilleure illustration de la nécessité pour l'OGBTP d'échanger avec ces partenaires.

Enfin avec l'AMO (Association Architecture et Maître d'Ouvrage) dont l'OGBTP souhaite l'ouverture de discussions. Le rôle du Maître d'Ouvrage, par son ambition, son implication et ses compétences, apparaît déterminant dans la qualité de la réalisation des ouvrages. C'est la raison d'être de l'OGBTP.

3. LE VOLET FINANCIER

Jean-Claude LACAN présente le bilan 2011 à l'équilibre et le budget 2013 prévu, également à l'équilibre ; celui-ci reconduisant les résultats escomptés sur 2012. L'exercice 2012 devrait se terminer, lui aussi, à l'équilibre avec une baisse substantielle tant des charges que des produits. Cette baisse est liée à la mise à disposition de Sylvie Peignaux par la FFB et par la baisse concomitante de sa subvention.

4. CONCLUSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président remercie les membres du Conseil d'Administration et particulièrement le Bureau pour son engagement et le travail accompli.

Il les invite à la visite de chantier qui clôturera ce Conseil d'Administration : la réhabilitation, en hôtel, de l'ancien Centre de Conférences Internationales de l'avenue Kléber : le «**Peninsula-Paris**»



Prochains Conseils d'Administration

- **Jeudi 18 avril 2013 après-midi** – 6 /14 rue La Pérouse – salle n°1 A+B
- **Mercredi 12 septembre 2013 à 10H** – 6 /14 rue La Pérouse – salle n°2

Prochaine Assemblée Générale

- **Jeudi 24 octobre 2013 FFB** – 6 /14 rue La Pérouse – salle du Bureau